



Savoir réagir à l'alerte

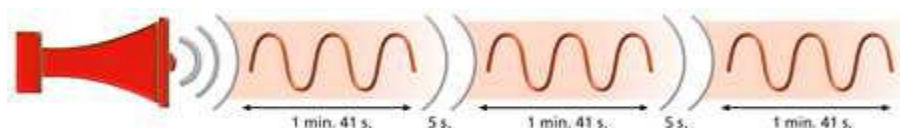
Être citoyen, c'est agir. Vous aussi, soyez prêts !
En cas de crise importante, les autorités peuvent déclencher le signal national d'alerte.

Il vous averti d'un danger imminent ou en train de produire ses effets.

1- Comment reconnaître le signal national d'alerte ?

Le signal national d'alerte se compose d'un son modulé, montant et descendant, de trois séquences d'une minute et quarante et une secondes, séparées par un intervalle de cinq secondes.

Signal national



Signal national d'alerte

La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu de 30 secondes.

Tous les premiers mercredis du mois à midi, les sirènes font l'objet d'un exercice. Ce signal d'exercice ne dure qu'une minute et quarante et une secondes seulement.

2- Comment réagir en cas d'alerte ?

En cas d'alerte, vous devez adopter un comportement réflexe afin de vous mettre en sécurité et faciliter l'action des secours.

En fonction des situations, il faudra soit se protéger dans un bâtiment, soit évacuer la zone dangereuse le plus rapidement possible. Les autorités vous indiquerons la conduite à tenir.

Si les sirènes sonnent

- Écoutez la radio (France Bleu Nord : 92,60 MHz ou Delta fm Dunkerque : 100,70 MHz)

En situation de crise, les réseaux téléphoniques et/ou internet pourraient ne plus fonctionner.

La diffusion hertzienne est celle qui a le plus de chance de résister. Elle est donc la plus fiable. Les antennes de Radio France sont les stations de référence pour obtenir des informations quant à la nature et l'évolution de la crise. Vous pourrez ainsi adapter votre comportement en conséquence.

- **Restez confinés ou évacuez en fonction des consignes des autorités**

Arrêtez la climatisation, le chauffage et la ventilation, bouchez les ouvertures (fentes, portes, aérations, cheminées,...) ;

Les échanges avec l'extérieur doivent donc être aussi limités que possible, afin de vous protéger d'une éventuelle pollution de l'atmosphère.

Dans tous les cas :

- **N'allez pas chercher vos enfants à l'école**

Les enseignants se chargent de la mise en sécurité immédiate des enfants. Vous vous exposeriez au danger et gêneriez l'intervention des secours. En cas de Confinement, l'école ne sera pas autorisée à ouvrir ses portes.

- **Ne téléphonez pas**

Les réseaux doivent rester disponibles pour les secours.

- **Ne restez pas dans un véhicule**

Il faut libérer les voies de circulation pour faciliter l'action des secours. Un véhicule donne une fausse impression de sécurité. En cas d'inondation par exemple, 50 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture. De même, une voiture ne résiste pas à la chute d'un arbre et ses occupants n'en seront pas protégés.

- **Ne restez pas près des fenêtres**

Certaines circonstances (explosions, ...) peuvent briser les vitres et blesser les personnes à proximité.

- **N'ouvrez pas les fenêtres pour savoir ce qui se passe dehors**

Le signal d'alerte peut être déclenché en raison d'une pollution de l'air (nuage toxique, etc.). Le confinement est alors indispensable pour se protéger.

- **N'allumez pas une quelconque flamme**

Le signal d'alerte peut être déclenché en raison d'une pollution de l'air (nuage toxique, etc.) potentiellement inflammable. Ne prenez pas le risque de déclencher une explosion tant que la nature du danger n'est pas parfaitement identifiée.

- **Ne quittez pas votre abri sans consigne des autorités**

Le signal d'alerte a pour objectif de mettre la population en sécurité. Tant que l'alerte n'est pas levée (son continu de sirène de 30 secondes), quitter l'abri vous expose au danger.

- **Éviter de téléphoner**

Les réseaux doivent rester disponibles pour les secours.